ACTUALITÉ

l'express >

INTERNATIONAL EXPORT HIGH-TECH LOGISTIQUE / R&D

> VIDÉOS

AMBITIONS PME / SVEC SI BNP PARIBAS À la Une

Les étudiants de plus en plus tentés par l'entrepreneuriat

Entreprise / Ambitions PME / Sandra Sebag, publié le 10/06/2016 à 18:44, mis à jour à 18:50

partages











Universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce développent des cursus consacrés à l'entrepreneuriat, associés à des incubateurs avec qui ils développent des réseaux pour accompagner les étudiants.

Selon <u>une étude menée par Opinion Way</u> et publiée au mois de janvier dernier à l'occasion du Salon des entrepreneurs, 55 % des 18-24 ans, et 56 % des 25-34 ans auraient envie de créer une entreprise.

Le succès rencontré par certaines applications, tout comme la valorisation des géants de l'Internet, suscite des vocations, et ce d'autant plus que la génération dite Y serait davantage que les précédentes en quête d'autonomie dans le monde du travail.

"Les étudiants affichent une véritable appétence pour l'entrepreneuriat, ils sont plus particulièrement attirés par les nouvelles technologies et l'Internet. Il s'agit d'un véritable changement sociétal", affirme Jacques-Olivier Hénon, directeur des politiques éducatives et du Centre de formation d'apprentis (CFA) à la CCI Paris IIe-de-France.

Un nouveau statut

Le monde académique et les pouvoirs publics cherchent à accompagner ces évolutions. Au mois de septembre 2014, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a créé le <u>statut d'étudiant-entrepreneur</u>. Il offre de nombreux avantages, comme l'accès à des prix régionaux et nationaux d'aide à la création d'entreprise ou le maintien de la sécurité sociale étudiante.

Ce statut a aussitôt remporté un franc succès: pour l'année scolaire 2014-2015, 643 étudiants en avaient profité, ils sont 1427 cette année. "Il n'y a pas d'objectifs chiffrés, mais pour 2020, avoir 10 000 étudiants-entrepreneurs semble un objectif raisonnable", prévoit Jean-Pierre Boissin, coordonnateur national du Plan étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite).

Multiplication des initiatives

Le statut d'étudiant-entrepreneur n'est pas le seul à faciliter la création d'une jeune pousse. Le ministère de l'Education nationale a créé un vaste réseau national comprenant 29 Pépites qui relèvent chacune d'une Communauté d'universités et d'établissements. Celles-ci mettent en oeuvre des actions afin de promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit start-up.

"L'heSam regroupe 12 établissements: grandes écoles, universités et écoles spécialisées à Paris. Notre rôle est de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprises et d'accompagner tous ceux qui ont un projet à développer en mettant à leur disposition un ensemble de savoir-faire et d'experts dans les domaines juridique, marketing, technologique", explique Felipe Avila Reyes, chef de projet entrepreneuriat-Pépite heSam Entreprendre. Ces actions s'ajoutent à celles menées au sein des établissements.

"Tous les étudiants de 3e année suivent un parcours dédié à l'entrepreneuriat. Chaque année est organisé le Jour des projets, au cours duquel les étudiants présentent un projet d'études ou de stage. Ceux qui ont un objectif de création d'entreprise peuvent bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du Coaching Entrepreneuriat & Innovation", indique Christine Cevaer, chef de Projet à l'école d'ingénieurs **ESIEE** Paris.

De même, "quasiment toutes les écoles de la CCI Paris IIe-de-France intègrent dans leur cursus une formation à la création d'entreprise, certaines d'entre elles disposent en plus d'un incubateur et pour celles qui n'en ont pas les moyens, un incubateur mutualisé a été créé", indique Jacques-Olivier Hénon. Ces initiatives parmi d'autres répondent à la soif d'entreprendre des étudiants.

Suivez BNP Paribas

Tweets de @ParlonsPME



Intégrer

Voir sur Twitter